

Bonjour à tous les motards,

Que des dents grincent, qu'on le veuille ou non, c'est bien une victoire de la FFMC dans son unité que l'abrogation de ce CT pour les 2/3RM souligne.

Tous ont participé depuis des années : du BN aux 85 antennes avec toujours la même motivation.

Cependant, la FFMC 06 n'a pas été en reste. Elle a apporté aussi sa pierre à l'édifice par ses actions locales, notamment l'organisation de plusieurs manifestations sur le sujet, distribution de flyers et maintes publications sur son site.

C'est donc pour tout cela que je tiens, ici, à remercier particulièrement en premier lieu :

- Tous les membres du Conseil d'administration de la FFMC06,
- Les Responsables des Commissions,
- Secrétaires et Trésoriers pour le travail accompli (souvent dans l'ombre),
- Les adhérents pour leur soutien sans qui la FFMC06 n'existerait pas,
- Ainsi que les bénévoles toujours prêts à nous aider sur les événements soit que nous organisons, soit auxquels nous participons,

Mais aussi :

- Les motards solitaires motivés
- Les clubs (dont je ne citerais pas les noms de peur d'en oublier) dont leur participation, leur combativité a contribué à la réussite de ce décret d'abrogation.

C'est la structure de la FFMC06 et toute cette formation hétéroclite qui nous a rendu crédibles face à nos opposants.

Je suis très fier d'être votre Coordinateur pour certains et porte-parole pour d'autres et cette fierté je vous la dois.

Merci à tous et..... restons vigilent.

Philou.

Philippe NEVEUX

Coordinateur FFMC06

11 Rue de RIVOLI 06000 NICE

Mail : coordinateur.ffmc06@gmail.com

Tél : 06.75.76.31.06.